



**HAL**  
open science

## Châteaux et politique territoriale : le cas de Nicolas Rolin

Hervé Mouillebouche, Claudine Paczynski

► **To cite this version:**

Hervé Mouillebouche, Claudine Paczynski. Châteaux et politique territoriale : le cas de Nicolas Rolin. Dossiers d'Archéologie, 2012, Châteaux forts en France. Entre fantasme et réalité., 349, p. 68-73. hal-03312644

**HAL Id: hal-03312644**

**<https://hal.science/hal-03312644v1>**

Submitted on 3 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# >> Château et politique territoriale

## le cas de Nicolas Rolin



La Vierge du Chancelier Rolin, vers 1434, Jan Van Eyck (musée du Louvre). Derrière la riche colonnade de l'oratoire apparaissent les créneaux du château, qui domine un paysage hérissé de tours seigneuriales. Belle mise en scène de la complexité de ce personnage, qui dépensait sa fortune entre églises et châteaux.

**D**ès 1529, soit 50 ans après la mort du chancelier (18 janvier 1462), Barthélémy de Chasseneuz, dans son *Catalogue des gloires du monde*, affirme que Nicolas Rolin possédait plus de 25 châteaux. Ce chiffre sort sans doute de l'accord du 27 avril 1462, qui règle le partage des biens du chancelier entre ses quatre héritiers (sa veuve Guigone et ses trois fils). Cet accord mentionne 22 châteaux et 5 maisons fortes, situés pour la plupart en Bourgogne. Mais de nombreuses autres seigneuries mentionnées comprenaient des forteresses, plus ou moins en état de défense, qui ne sont pas mentionnées comme telles. Et si l'on ajoute à cet héritage les

On croyait tout savoir sur le chancelier Rolin, l'une des plus grandes fortunes du XV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, même les synthèses les plus récentes, qui mettent en valeur son œuvre de mécène comme bâtisseur de l'hôtel Dieu de Beaune, ne disent quasiment rien sur sa prodigieuse collection de forteresses. Depuis quelques années, le centre de Castellologie de Bourgogne tente de renouveler l'approche du personnage en étudiant les vestiges et les archives de ses châteaux.

Hervé MOUILLEBOUCHE

>> Maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Bourgogne, UMR 5594 ARTeHIS (Dijon) et vice-président du Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB)

et Claudine PACZYNSKI

>> Secrétaire du CeCaB

quelques châteaux que Nicolas Rolin avait possédés puis revendus, on arrive à un résultat d'au moins 60 forteresses, soit un patrimoine qui semble rivaliser avec celui des plus grands princes territoriaux. Cet ensemble est aujourd'hui très inégalement conservé. Certains, comme la tour de la Chancellerie à Chalon-sur-Saône, sont totalement détruits; d'autres, comme Aymeries, la Roche-au-Bazot ou Aignay, sont réduits à des buttes de terre. Trois sites, la Perrière à Étang-sur-Arroux, Perrigny-lès-Dijon et Présilly dans le Jura, ont fait l'objet de fouilles récentes. Plusieurs châteaux, comme ceux du Plessis à Blanzay, Martigny-le-Comte en Charollais ou

Monestoy à Épinac, ont subi des restaurations qui compliquent singulièrement l'étude de leur état médiéval. Mais il reste des vestiges substantiels (d'un point de vue archéologique) à Authumes, Chazeu, Savoisy et Oricourt.

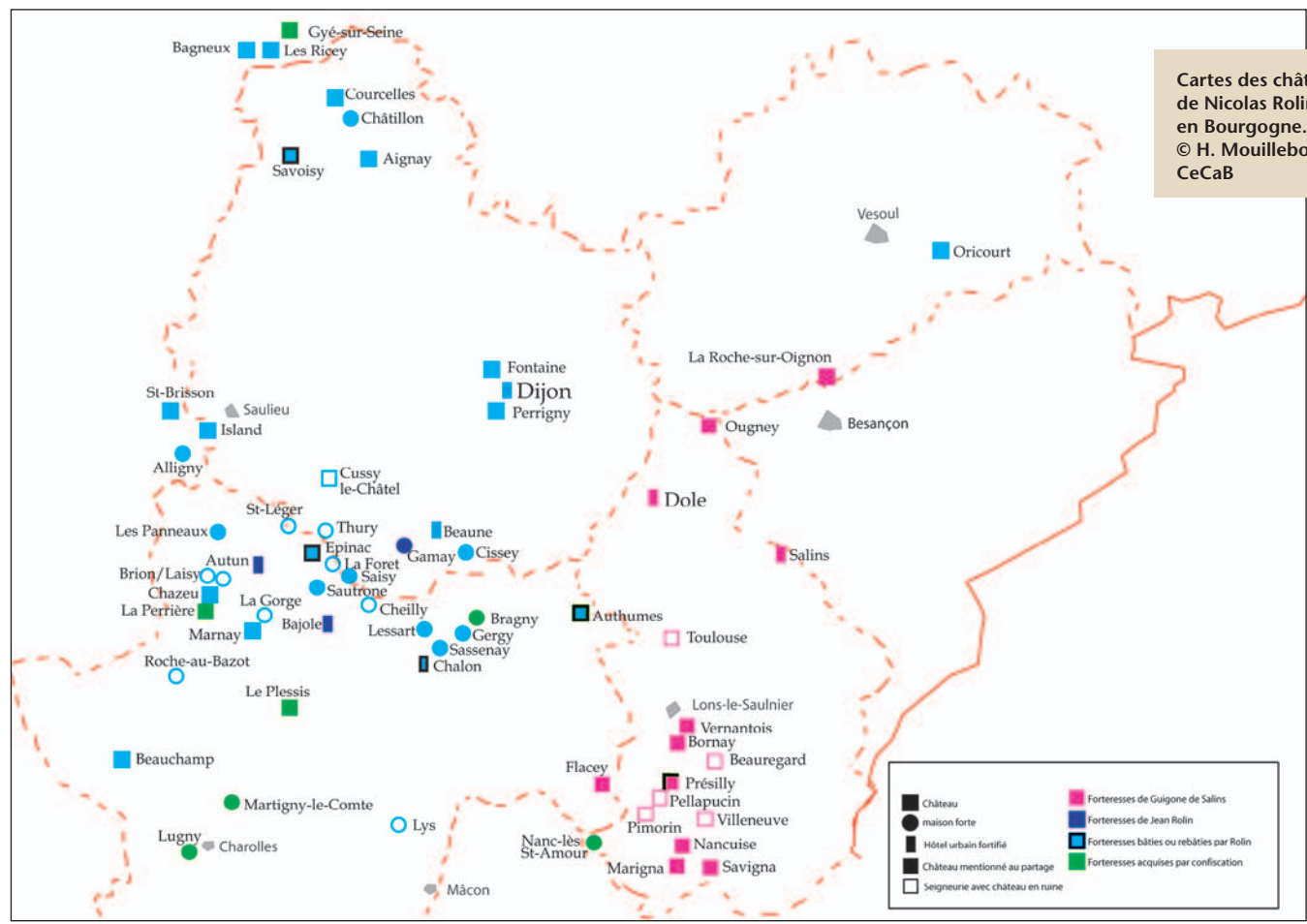
**LA CONSTITUTION DU PATRIMOINE CASTRAL**

Nicolas Rolin naît vers 1376 dans une famille de riches bourgeois d'Autun. Un aïeul avait même épousé une riche héritière noble, Guillemette d'Arnay, qui avait fait entrer dans le patrimoine des Rolin la maison forte de Gamay, près de Beaune. Jean Rolin, le père de Nicolas, vivait dans une riche maison d'Autun située près d'une porte fortifiée de la ville (l'actuel musée Rolin). En 1378, il fit l'acquisition de la moitié de la seigneurie de la Bazole à Couches (Saône-et-Loire). La tête de cette seigneurie viticole était constituée par la fameuse « tour Bajole », une haute maison urbaine aux allures de tour forte, à l'image exacte de cette famille de financiers qui adopte, autant que faire se peut, les normes sociales de la noblesse, mais qui n'ose pas encore doter ses murs de créneaux.

Nicolas Rolin suit des études de droit et ses qualités d'avocat le font bientôt remarquer par le duc



Château de la Perrière à Étang-sur-Arroux. Base de tour trouvée en fouilles. La basse-cour était flanquée de deux tours octogonales reposant sur des bases coniques. La stéréotomie ambitieuse et parfaitement réalisée de ce projet permet de penser qu'il s'agit de travaux réalisés par Nicolas Rolin.



Cartes des châteaux de Nicolas Rolin en Bourgogne. © H. Mouillebouche / CeCaB

## CHÂTEAU ET POLITIQUE TERRITORIALE

Jean sans Peur. Dès lors, il est l'émissaire de toutes les négociations. Son second mariage en 1407 avec Marie de Landes l'introduit dans les milieux de la haute finance parisienne et l'assassinat du duc à Montereau en 1419 précipite sa fortune en faisant de lui l'homme de confiance privilégié et exclusif de Philippe le Bon.

Pour représenter dignement la Bourgogne, Nicolas Rolin doit « tenir son état », notamment se déplacer avec son « hôtel », c'est-à-dire sa suite de serviteurs et officiers personnels. Il doit aussi avoir des demeures convenables pour recevoir dignement ses hôtes. Pourtant, il n'achète aucun château avant 1422, et sans doute, il revend les domaines et les tours de Nolay et de Bajole. Mais sa politique immobilière change cette année-là. Le 2 décembre, il est nommé chancelier du duc, avec une augmentation substantielle de ses gages. Le 3 mars 1423, il achète son premier château : Authumes, qui devient son surnom seigneurial. Les historiens se sont parfois étonnés de voir le chancelier installer son principal château si loin de ses bases autunoises, et dans une région assez peu stratégique. Certains ont pensé qu'il avait surtout acheté le nom, pour donner l'illusion qu'il était seigneur d'Autun/Authum. Mais l'explication est plus simple. Neuf mois après cet achat, il épouse en troisièmes noces Guigone de Salins, riche héritière de Franche-Comté, et il met



Vestiges du château d'Authumes : montant droit de la tour-porche. On distingue près du sommet le départ de l'arc de l'assommoir. Sur le mur du second plan, un arrêt de maçonnerie vertical est le vestige de la fente de flèche du pont-levis, qui s'ouvrait au second niveau de la tour.



Tour Bajole à Couches. Nicolas Rolin reçut cette maison de son père, mais il ne la garda pas. Il s'agit d'une belle maison urbaine du XIII<sup>e</sup> siècle. Le rez-de-chaussée voûté est consacré aux activités économiques; on entre dans le logis par un premier étage aveugle : les second et troisième étages sont ouverts de baies décorées qui indiquent l'aisance du propriétaire. La défense, limitée à une bretèche au-dessus de la porte, n'est pas ostentatoire, mais l'élévation de la bâtisse est un signe de distinction sociale.

Authumes dans la corbeille de noces. Cet achat était donc un investissement stratégique en vue d'un mariage avantageux, préparé avec des négociations dignes d'un mariage princier. En effet, le charme (?) et la fortune ne suffisent pas pour conquérir une héritière de la maison de Salins. Encore faut-il pouvoir montrer qu'on mène une vie d'aristocrate et qu'on pourra loger dignement – et pas trop loin de sa mère – sa nouvelle et riche épouse. Ces investissements matrimoniaux sont vite récompensés. Guigone apporte en dot le château d'Ougney (Jura) et une espérance d'héritage – rapidement exaucée – sur les châteaux de Salins, Présilly et Villeneuve, et sur les forteresses (vraisemblablement en ruine) de Toulouse, Vernantois, Bornay, Beauregard, Pellapucin, Pimorin et Flacey. Des héritages collatéraux apportent en outre au couple les trois châteaux de Nancuisse, Marigna et Savigna.

Dès lors, Nicolas Rolin accumule frénétiquement un patrimoine castral digne de sa toute nouvelle noblesse. Ses acquisitions semblent répondre à une politique territoriale raisonnée, et jamais aux qualités défensives ou esthétiques des bâtiments. Il concentre ses achats autour des terres qu'il possède déjà,

et il redéploie ses acquisitions autour de Dijon et dans le nord du Châtillonnais, indispensable étape sur la route de Flandre. Dans l'Autunois, il achète tout d'abord les deux moitiés du château d'Épinac en profitant des soucis financiers de Pierre de Bauffremont, puis les châteaux de Chazeu, Marnay et la Roche-au-Bazot au sud d'Autun et ceux des Panneaux et Island au nord. Près de Dijon, il achète la tour de Fontaine (maison natale de saint Bernard) qu'il offre à son fils Jean, évêque d'Autun, puis Perrigny, aux portes sud de la ville. En Franche-Comté, il complète l'héritage de sa femme avec le château de Nanc-lès-Saint-Amour. Enfin, au nord de la Bourgogne, il acquiert Savoisy, sur le même Pierre de Bauffremont, et les châteaux de Bagneux et des Riceys.

Surtout, le chancelier excelle à se faire remercier de ses talents de négociateur en se faisant payer en seigneuries. Charles d'Anjou lui abandonne les châteaux hainuyers d'Aymeries et de Raisme pour prix de sa rançon. Puis le chancelier récupère les châteaux de Martigny-le-Comte confisqué sur les Chaseron, la Perrière-sur-Aroux, Lugny, Bragny et le Plessis saisis sur les Lévis-Cousan, et le château de Gyé-sur-Seine pris sur Charles de Rohan. Le traité d'Arras<sup>1</sup> (20 septembre 1435) pourrait remettre en question ces fragiles acquisitions, mais l'habile avocat négocie son immunité en même temps que le ralliement de la Bourgogne, et quelques mariages finissent par amadouer les seigneurs spoliés.

Curieusement, Nicolas Rolin ne rend jamais de dénombrements de ses fiefs<sup>2</sup> au duc. Vraisemblablement, ce familier des princes n'est pas soumis à la règle commune. Et cette entorse au **droit féodal**\* est bien ennuyeuse pour l'historien, qui ne dispose pas d'une liste récapitulative de ses forteresses. Les *cherches de feux*<sup>3</sup>, en revanche, nous révèlent d'autres forteresses attribuées au chancelier, sans qu'on puisse savoir comment elles sont entrées dans son patrimoine : Sivry à Saisy, Sauturne à Saint-Gervais-sur-Couches, Beauchamp à Neuvy, qu'il donne à son fils Guillaume.

À sa mort en 1462, son épouse Guigone garde la dizaine de châteaux qui lui viennent de sa famille, et les héritiers se partagent une quarantaine de sites fortifiés, la plupart en Bourgogne, plus des maisons, tours et hôtels urbains acquis par le couple entre 1423 et 1460.

### DES CHÂTEAUX POUR QUOI FAIRE?

Incontestablement, cette kyrielle de châteaux sert à « faire noble ». Comme Jacques Cœur ou Odot Molain, ce fils de bourgeois doit faire oublier ses origines, et il compense par la pierre ce qui lui manque par le sang. En outre, chaque château peut avoir une fonction spécifique. Les tours urbaines



Château de Monestoy (aujourd'hui Épinaç), vu de l'ouest. À gauche, la tour primitive, à droite, la tour porche bâtie ou transformée par Nicolas Rolin. On y distingue le pont levis à simple porte charretière et les mâchicoulis sur corbeaux, typique des entrées Rolin. Cliché G. Charleux, CeCaB, 2011.

(Lille, Chalon, Dole), sont vraisemblablement les résidences les plus utilisées. Authumes et Aymeries, dont il prend le surnom seigneurial, sont des résidences de prestige, dans lesquels il reçoit le duc et sans doute d'autres princes. On manque de sources sur Épinaç, Chazeu ou Savoisy, mais les grands travaux qu'il y entreprend semblent indiquer qu'il tient à en faire des résidences d'apparat, qui proclament sa noblesse aux yeux de ses hôtes comme à ceux des générations futures. D'autres châteaux, en revanche, sont traités comme de simples centres domaniaux. Ainsi, la maison forte de Perrigny-lès-Dijon, « *moult gente place mieux ediffiée que forte* », qui avait servi d'hôtel à Pierre de Bauffremont pendant le Pas d'armes de l'Arbre-Charlemagne<sup>4</sup>, est entretenue à minima. Le chancelier fait refaire les ponts-levis, les serrures, curer les fossés et entretenir greniers et moulins, mais on n'y trouve nulle trace de sa présence. Bien des châteaux d'ailleurs ont été acquis en prime d'un domaine foncier, sans égard pour leur intérêt militaire. Cheilly, Thury, Saint-Léger sont autant de petites **maisons fortes**\* acquises pour la valeur des vignes qui en dépendaient. Quant aux mottes de Bragny, les Panneaux, et aux ruines de Beauregard ou Pimorin, il est probable qu'il en ignorait jusqu'à l'existence.

Et la guerre? Certes, les temps sont peu sûrs, et les châteaux sont aussi des lieux de défense. Nicolas Rolin le sait bien, qui fait restaurer ponts-levis et serrures de Perrigny : cela servira au moins à défendre les récoltes et les précieux paysans qui les font.

#### NOTES

1. **Traité d'Arras** : traité signé entre Philippe le Bon et Charles VII pour mettre fin à la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons.

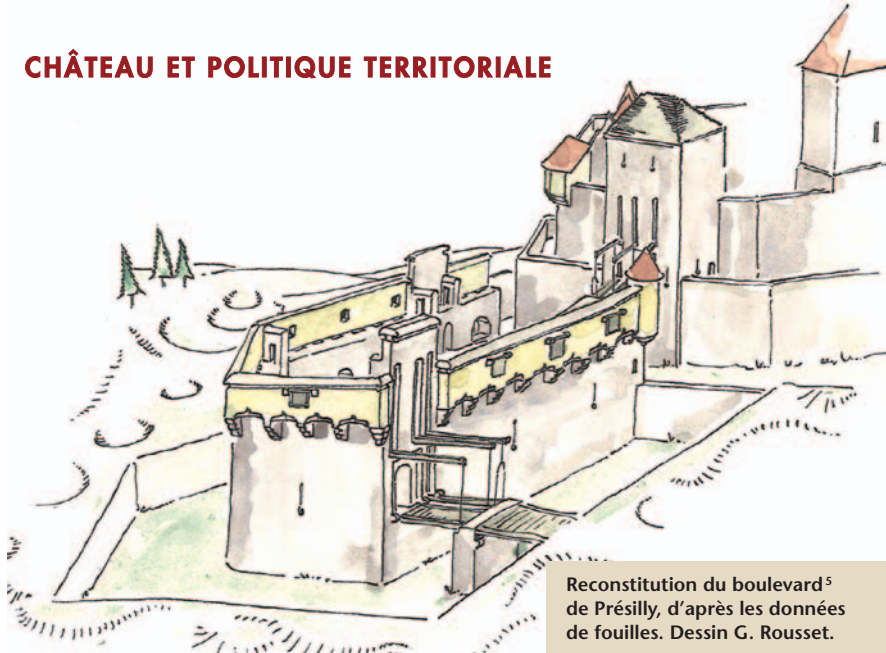
2. **Dénombrement de fief** : dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les fiefs sont héréditaires, mais le nouveau possesseur doit en faire hommage à son suzerain, et en rendre un dénombrement détaillé. Ces documents sont une source fondamentale pour l'étude des châteaux.

3. **Cherches de feux** : les impôts par répartition nécessitent de réviser périodiquement le nombre de « feux », c'est-à-dire de foyers, de chaque communauté. Et comme le taux d'imposition variait en fonction de l'équipement des bourgs, les *cherches de feux* mentionnent souvent l'existence des forteresses et le nom de leur seigneur.

4. **Pas d'arme de Marsannay, connu aussi sous le nom de pas d'arme de l'Arbre-Charlemagne (1435)** : célèbre tournoi, dont l'organisation avait nécessité la réquisition de plusieurs châteaux de la région.



## CHÂTEAU ET POLITIQUE TERRITORIALE



Reconstitution du boulevard<sup>5</sup> de Présilly, d'après les données de fouilles. Dessin G. Rousset.

5. Boulevard : barbacane de maçonnerie construite devant la porte du château.

Authumes, château et basse-cour, vus du nord. Au premier plan, la plate-forme du château, dont il reste une partie de la tour d'entrée, est entourée de fossés inondables. Au second plan, la grande basse-cour, actuellement en culture. Au centre, une tache sombre montre l'emplacement de l'église bâtie par Nicolas Rolin. Cliché M. Maerten, CeCaB, 2001.

À Authumes, il mène quelques procès pour rattacher à son château les devoirs de guet et garde des villages alentours. Mais c'est là une réaction plutôt sociale que militaire d'un anobli de fraîche date qui se grise de ses droits de seigneur châtelain. Certes, en 1444, ses châteaux de Gyé, Bagneux et des Riceys, au nord du duché, sont brûlés par les ennemis du duc. En revanche, le terrible passage des écorcheurs en Autunois en 1435, qui ravage toute la région, épargne mystérieusement toutes les forteresses du chancelier. Étaient-elles particulièrement bien défendues, ou doit-on y voir les résultats de sa diplomatie? Nous ne ferons pas d'insinuation désobligeante en remarquant que les exactions des écorcheurs lui permirent finalement de mettre la main sur les ruines fumantes des châteaux de Saurne, Beauchamp et Vevre...

### ROLIN BÂTISSEUR

Les comptes des châtellenies de Nicolas Rolin ont généralement disparu. Aussi, nous manquons de sources pour lui attribuer avec certitude la construction ou reconstruction de tel ou tel bâtiment. Et l'étude attentive des vestiges, sauf quand on y trouve le fameux blason aux clefs, ne suffit pas toujours à reconnaître la main du chancelier. En croisant les épaves d'archives, l'évidence des vestiges et le bon sens de l'historien, on peut néanmoins lui attribuer une part prééminente dans les constructions d'Authumes, Épinac, Savoisy, et de la **barbacane\*** de Présilly.

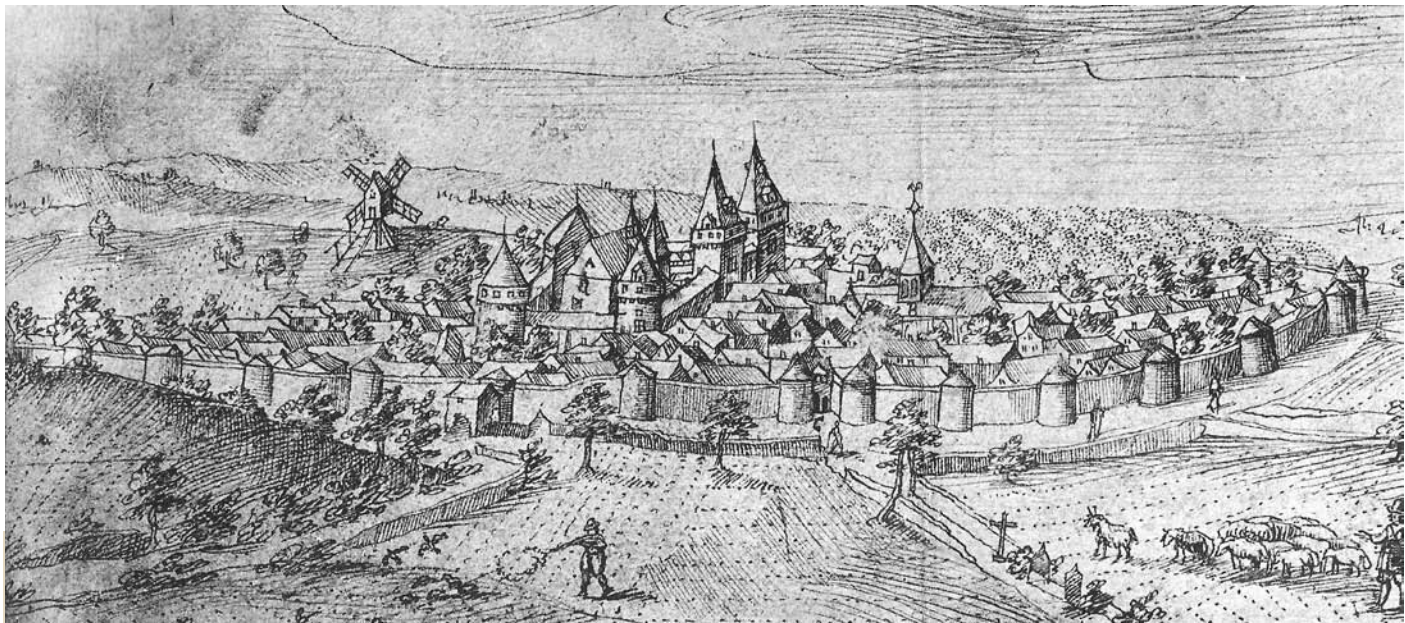
Authumes n'est plus aujourd'hui qu'une aiguille de brique dans un champ de colza. Mais les descriptions du XVII<sup>e</sup> siècle et une lecture attentive des vestiges permettent de reconstituer le château Rolin. Il était précédé par une **basse-cour\*** démesurée de 200 × 250 m entourée d'un mur de brique et défendue par deux tours-porches de pierre, qui contenait une belle église, et dont la disposition évoquait peut-être l'enceinte de Vincennes. Le château de brique, élevé au milieu du petit côté de la basse-cour, était précédé d'une barbacane, d'une fausse **braie à bastions\***, et bâti sur un tertre rectangulaire de 70 × 100 m. On y entrait par un pont-levis à flèches ouvert au second niveau d'une tour-logis qui en comportait quatre, et défendu par un **assommoir sur arc\***. Le dispositif, spectaculaire et peu commun, évoque les portes du château d'Angers, de Vitré ou du Palais des Papes. Le « **donjon** »\* était constitué d'une cour entourée de trois bâtiments et flanqué de tours rondes. Une grande vis dans une tour octogonale desservait les étages dont les planchers s'ornaient de carreaux aux armes des Rolin.

Les tours d'angle et d'entrée étaient vraisemblablement couronnées de **mâchicoulis sur consoles\*** à trois ressauts, mais les toits ne semblent pas avoir été couverts de tuiles vernissées.

### LES CHÂTEAUX ROLIN : MARQUÉS PAR LEUR ÉPOQUE OU PAR LEUR COMMANDITAIRE ?

Les vestiges Rolin sont bien rares et bien disparates pour pouvoir tenter de retrouver un modèle ou la trace d'un architecte. On remarque néanmoins à Savoisy, à Authumes, à Épinac ou à Chalon-sur-Saône une préférence marquée pour les plans compacts entourés de corps de logis, cantonnés de tours rondes dans les trois premiers cas. La tour-porche sert de tour maîtresse à Authumes et Épinac; elle est centrale à Savoisy et Chalon.





Bourg et château de Savoisy en 1609.  
D'après J. Duviert, BnF, Estampes, VX 29, p. 351 ;  
Ernest Petit, t. V, p. 232. (eau forte ?)

Les mâchicoulis sur consoles à ressauts sont surmontés de plates-bandes droites à Épinac et Chazeu, de plates-bandes à accolade à Présilly. À Authumes, Chalon, Oricourt, Savoisy, comme dans l'hôtel de Beaune, la vis d'escalier est dissimulée dans une tour octogonale (octogone que l'on retrouve dans les tours du Plessis et de la Perrière, mais qui ne sont peut-être pas des créations Rolin). Les châteaux de Savoisy et de Présilly ont été munis de puissants boulevards<sup>5</sup>, qui témoignent d'un réel souci défensif. Mais toutes ces caractéristiques sont plutôt le reflet d'une époque de celui d'un créateur. Plus singulier en revanche est le système des portes. Épinac, Chazeu et Authumes (mais aussi Fontaine et Martigny, qui sont peut-être transformés à l'époque de Nicolas Rolin) sont équipés de pont-levis à flèches à simple porte charretière, sans porte piétonne, alors que les systèmes à double porte prédominent largement dans la Bourgogne du XV<sup>e</sup> siècle. L'absence du guichet signe-t-il le complexe d'un homme qui était entré dans la cour des grands par la petite porte ?

Quand il se fait enterrer dans sa collégiale d'Autun en 1462, Nicolas Rolin se fait représenter en chevalier, revêtu d'une armure de plates qu'il n'avait peut-être jamais portée. Cet « ultime message », qui a subi le même sort que la plupart de ses châteaux, est le dernier écho de toutes ces tours et ces donjons : le chancelier adopte tout le vocabulaire iconographique de l'aristocratie guerrière, et l'usage qu'il en fait est très exactement inversement proportionnel à la légitimité qu'il en a...



Tour porche du château d'Épinac-Monestoy. Malgré la lourde restauration néo-gothique, on reconnaît la porte charretière avec son pont-levis à flèches, sous un couronnement de mâchicoulis sur corbeaux à triples ressauts. Le mâchicoulis a été refait, mais plusieurs corbeaux sont authentiques. Cliché H. Mouillebouche, 2009.

### >> Bibliographie

- BERTHIER (M.-Th), SWEENEY (J.T.) — *Le chancelier Rolin, 1376-1462*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 2002.
- CHASSENEUZ De (B.) — *Catalogus gloriae mundi*, Lyon, Antoine Vincent, 1546.
- Collectif, *Le faste des Rolin : Au temps des ducs de Bourgogne, Dossier de l'Art n° 49*, juillet 1998, Dijon, Éditions Faton.
- LAURENT (J.) — *Les fiefs des Rolin, Mémoires de la Société d'histoire et d'Archéologie de Beaune*, 1932, pp. 219-280.
- MOUILLEBOUCHE (H.) — *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Dijon, EUD, 2002.
- VALAT (G.) — *Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, Mémoires de la Société éduenne*, t. XL, 1912, pp. 73-145 ; t. XLI, 1913, pp. 1-73 ; t. XLII, 1914, pp. 53-148.